



L'ECHO DU GRAND BRAGNY

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DE BRAGNY

N° 74

Octobre, Novembre, Décembre 2012

COLOMBARIUM

La construction de notre colombarium est terminée. Il se compose d'un monument d'angle de 6 emplacements pouvant contenir chacun 2 urnes et d'un jardin du souvenir en partie centrale. Il a été réalisé en granit rosé par la société Granimond, pour la somme de 5327 € .



les tarifs des concessions fixés par le conseil municipal du 11 octobre 2012 pour chaque emplacement sont de :

- pour 15 ans : 320 €
- pour 30 ans : 450 €
- gratuité pour la dépose des cendres sur le jardin du souvenir

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens se déroulera le dimanche 18 Novembre à la salle des fêtes et sera animé par Mr D'AVENTURE Gilles qui chante des chansons françaises des années 30 à nos jours ,des informations précises vous seront adressées par courrier.

AFFOUAGE

Les Inscriptions pour les affouages 2012/2013 se feront jusqu'au 18 octobre pour la somme de 25 euros payables en mairie.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme FOREL Nathalie a été nommée sur notre canton conciliateur de justice.

Celui-ci est chargé de faciliter le règlement amiable relatif à certains litiges civils. Il est un collaborateur occasionnel de la Justice, bénévole. Il est tenu à l'obligation de réserve et de secret.

Il peut être saisi directement par les personnes en conflit, par un juge ou un tribunal.

Permanences : à la Communauté de Communes rue des Muriers à Sennecey le Grand le dernier Samedi de chaque mois

sur rendez-vous au 03 85 90 87 80

TRAVAUX DANS LE BOIS

Les travaux de réfection de la sommière qui va de la route de Bresse à la route d'Hauterive ont commencé le 27 septembre et de ce fait une INTERDICTION DE CIRCULER est prise pendant les travaux et ensuite pendant tout l'hiver afin de stabiliser ce chemin.



MÉMOIRE D'AVENIR

Fête-Expo " Bragny, forêt de charme, espace de vie "



Sur un tapis de mousse, tu apparais un matin, petite corne verte tremblant au moindre souffle. Bébé-arbre, bébé-chêne du grand Bragny, tu es seul au monde face à de multiples dangers qui vont jaloner chaque étape de ta vie. Le pied de l'homme peut t'écraser, le rongeur dévorer ta racine fragile. Les crosses des fougères grandissent plus vite que toi, mais elles régulent le lièvre et le chevreuil. Chaque printemps consolide ta vigueur et ta fureur de vivre. Tes rameaux s'étagent à la conquête de la lumière. Solide adolescent, tu trembles lorsque le fracas de la foudre abat près de toi un ancêtre vénérable. Tu prends une part active à la guerre des racines pour la conquête de l'azote : cinq kilos d'eau par mètre carré de mousse après une bonne pluie. Tu es l'indispensable maillon de la chaîne écologique de vie. Tu stabilises les nappes d'eau souterraines, améiores leur qualité, régularises leur régime. Tes feuilles forment l'humus où se décomposent les déchets organiques et végétaux, aidés par des milliers d'insectes jardiniers et fossoyeurs qui aèrent et régénèrent infatigablement ton sous-sol. Si comme nous, nuit et jour, tu inspires de l'oxygène et expires du gaz carbonique, tu peux, la nuit seulement, transformer tes feuilles en autant de petites usines chimiques qui se chargent du gaz carbonique ambiant, le libèrent en carbone qu'elles digèrent, puis rejettent dans l'atmosphère un précieux oxygène. Cette fonction chlorophyllienne est le poumon purificateur de l'humanité. C'est ainsi que grâce à toi, arbre vivant, les forêts françaises produisent, à elles seules, 400 000 tonnes d'oxygène par an. Les ancêtres des arbres poussèrent il y a quelque 400 millions d'années. Étranges forêts de prêles géantes et de grandes fougères arborescentes dont nous retrouvons les empreintes dans les fossiles charbonneux. De transformations en mutations, ces végétaux évolueront pour atteindre leur aspect quasi-définitif



environ 60 millions d'années avant notre brève ère chrétienne. À cette époque, l'évolution des animaux est loin d'être terminée, et de l'homme il n'est guère question. Il viendra bien plus tard, non notre semblable, mais un hominidé dont le squelette esquisse le nôtre. La forêt omniprésente apportait tout : la protection contre les intempéries, les fruits pour la nourriture, les insectes, les oiseaux, les animaux comestibles. L'arbre apportait l'image de la force, de la sécurité, de la protection et de l'éternité. On le copia pour en faire des abris et on sut en faire jaillir le feu.

Instinctivement, l'homme sent que l'arbre est l'élément esthétique principal du paysage. Hors l'océan, la haute montagne, la douceur des



collines et l'envoûtement des déserts, un lieu vide d'arbres n'est pas, à nos yeux, un beau paysage. Sur les terres habitées, les paysages sont des constructions humaines. Elles demeurent compréhensibles même après le départ de l'homme. Le réseau des anciens chemins jalonnés de pierres et d'arbres témoignent toujours de l'antique mariage entre le végétal et le minéral, support et cadre de la vie des hommes et de leurs animaux. Notre œil est également séduit par l'agencement intelligemment construit du parcellaire, pièces de terre séparées par des haies ou des rideaux d'arbres, limites de propriétés et brise-vent. Notre esprit y lit la longue expérience paysanne pour adapter le paysage aux exigences du climat et du sol.

COMITÉ DES FÊTES

FÊTE DU VILLAGE

A La Chapelle le mois de septembre n'est pas seulement signe de la fin des vacances, de la rentrée scolaire et des premières brumes matinales. C'est aussi le mois où les associations invitent traditionnellement les Chapalats ainsi que leurs cousins et cousines à la fête du village.

Cette année c'était 105 personnes qui se retrouvaient autour d'un repas partagé dans la simplicité. Après le buffet de crudités, le menu était composé d'un succulent jambon à la broche, cuit sur feu de bois, accompagné de pomme de terre à la crème ciboulette. Fromage et dessert terminaient ce modeste moment de gastronomie. Jacques Tronquet, Président du Comité des Fêtes remercia les participants dans un discours chaleureux.

Ensuite les visiteurs pouvaient plongés dans leurs souvenirs avec émotion devant les photos exposées par le comité qui retraçaient les diverses manifestations de ces 30 dernières années.

En effet, le Comité des Fêtes a atteint cette année le bel âge de 30 ans.

Photos d'archives



Bragny et sa forêt, un peu d'histoire

Des Celtes Brannovices s'établirent auprès d'un ruisseau, à proximité de la forêt, en un lieu qu'ils nommèrent " Glandunum ". Le ruisseau du Glandon qui traverse le village garde souvenir de ce nom. Le nom des habitants servit à nommer la forêt devenue " Bragny ", de " Brannovices " signifiant " ceux qui vainquent les grands corbeaux ". (voir " *La langue gauloise* " de Pierre-Yves Lambert, éd Errance, p 35)

Vers l'an mil, quatre grandes familles dominent la région : la famille comtale, les Bérard, les Evrard (seigneurs d'Uxelles) et les Garoux (maîtres de la forteresse de Brancion). L'immense forêt du pays de Basse Grosne est sous influence du comte de Chalon ou des Uxelles-Brancion. Les seigneurs de La Chapelle, descendants de la famille des Aquin, leur sont inféodés.

En 1313, Jean de Bresse et Pierre de Blanot seigneur d'Uxelles consentent à partager la forêt avec les villages de Nanton, Sully, Vincelles, Chalot, Etrigny, Tallant et la Chapelle de Bragny. Certaines communes extérieures demandent l'accès au bois en payant un droit (Saint-Ambreuil en 1441, Lalheue en 1480).

En 1780, la richesse forestière de la Bourgogne est des plus considérables. Ses bois sont utilisés pour la construction des vaisseaux. Bragny appartient au Maréchal duc de Biron propriétaire de la terre de Ruffey. Les habitants des communautés nomment un procureur spécial et des gardes pour la gestion de la forêt, la conservation des bois, les comptes de gestion, les coupes de réserve et l'attribution des affouages.

Après la Révolution, les défrichements reprennent de plus belle, conduits par les particuliers, les communes et l'Etat. Durant le XIX^e siècle et dans le premier quart du XX^e siècle, l'accès à la forêt, son utilisation, le ramassage du bois mort sont sévèrement réglementés. Les gardes veillent sur la forêt avec rigueur et sévérité.

En 1967 fut créée la **Forêt Syndicale du Grand Bragny**. Cet organisme devint **Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière du Grand Bragny**, institué pour une durée de 50 années, durée pouvant être prolongée.

Bragny est une forêt écocertifiée qui bénéficie d'un **label de qualité de gestion durable fondé sur les six critères d'Helsinki**. Outre les modalités de gestion et de production, ce label prend en compte tous les aspects de la préservation des équilibres biologiques, de la diversité des espèces, ainsi que les attentes des citoyens.

Téléthon



Notre Téléthon-Village aura lieu le premier week-end de décembre. Vous serez informés de la réunion préparatoire pour laquelle toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

N'hésitez pas à vous joindre à l'équipe organisatrice, à y apporter vos idées, vos projets, et la traditionnelle "bonne humeur" chapalate, puissant antidote à la morosité des temps annoncés.

Face à la maladie, mieux vaut s'unir... avec le sourire, et faire de cette fête de la solidarité un soleil au cœur des rigueurs de l'hiver, des combats et des difficultés des uns et des autres auxquels nous demeurons tous sensibles et pour lesquels, par ce Téléthon, nous nous mobilisons.

CONTES GIVRÉS

Dans le cadre du festival des Contes Givrés le Comité des Fêtes vous invite le

Dimanche 28 Octobre à 18h,



à la salle des fêtes,
pour découvrir

" La petite manivelle ".

Simon et Rémi Guillaume et Marion Campay :
trois artistes de la Maison

du Patrimoine oral vous enchanteront l'espace d'une soirée . Marion danse, Rémi cause, Simon joue de la vieille et de la machine à sons pour animer les œuvres de Gaston Chaissac (peintre, écrivain et poète).

Laissez vous emporter par le spectacle !

CHASSE

La première battue se déroulera à partir du samedi 13 octobre 2012.

Pendant la période de chasse, TOUS LES LUNDIS, des chasses à courre seront organisées.

L'Agenda des Chapalats

**Réunions Village 14h30 à 17h30
Ouvertes à toutes et à tous**

Lundi 15 octobre 2012
Lundi 5 novembre 2012
Lundi 19 novembre 2012
Lundi 10 décembre 2012



CONTES GIVRES 28 octobre 2012
REPAS DES ANCIENS 18 novembre 2012
TELETHON 7 décembre 2012

NOUVEAU CABINET MEDICAL

Un cabinet médical est installé à Lalheue dans l'ancienne cure à coté de l'église, il se compose

⇒ d'un docteur généraliste **Mr BEL Raphael** qui consulte sur rendez vous.

◆ **Tél.: 0385491408**

⇒ d'une infirmière libérale diplômée d'état **Mme LOUIS Marielle** qui donne des soins à domicile

◆ **Tél. : 0618425988**

ETAT CIVIL

Naissances:

SOTTY Justine le 4 Juillet 2012,

NEGRIE Enzo le 16 Juillet 2012,

DESCOMBES Joris le 11 Aout 2012.

L'équipe communication souhaite que l'Echo du Grand Bragny soit le reflet de la vie communale. Si vous avez des propositions d'articles ou des observations sur les sujets traités dans ce journal merci de nous les adresser en mairie. Vous pouvez retrouver les anciens numéros de l'EGB sur le site www.lachapelledebragny.fr